

nov 07 - N°22

# LA LETTRE

MUNICIPALE

## L'ÉCOLE





Cette année, **l'école élémentaire** compte 111 élèves :

CP : M. Alain Chambeau (Directeur), 21 élèves

CE1 : M. Thierry Menucelli, 26 élèves

CE2 : M. Daniel Carcy, 20 élèves

CM1 : Mme Muguette Bachellerie, 24 élèves

CM2 : M. Jean-Baptiste Delpech, 20 élèves

Le Directeur bénéficie d'une journée de décharge de classe et il est remplacé par Mme Florence Vignaud le vendredi.

L'école élémentaire d'Eymoutiers accueille 36 enfants des communes voisines, notamment celles qui n'ont plus d'école (Augne, Beaumont-du-Lac, Doms, St Amand-le-Petit, Ste Anne-St Priest). De plus, par convention, l'école maternelle accueille les enfants de Nedde et Rempnat jusqu'à l'âge de 5 ans.

Les frais de fonctionnement de l'école sont répartis entre ces communes au prorata du nombre d'élèves.

L'école élémentaire propose de nombreuses actions et des activités qui sont largement financées par la Communes :

- voyages scolaires pour toutes les classes
- classe de découverte pour les plus grands (les familles ne paient que la moitié du séjour, la Commune payant l'autre moitié)
- canoë-kayak au travers du Syndicat Monts et Barrages
- projets culturels avec l'appui du Pays d'Art et d'Histoire. En 2007, la classe du CM1 a été récompensée par le 1er prix de la région
- participation aux rencontres sportives
- participation à l'action "école et cinéma"
- éducation musicale par la mise à disposition d'un intervenant en musique

La Commune intervient en finançant soit directement l'action, soit au travers de la coopérative scolaire, soit en payant le transport en car.

#### **Fournitures scolaires :**

Les fournitures scolaires sont distribuées gratuitement à tous les élèves, les familles ayant seulement à leur charge le cartable et quelques petits accessoires. Le coût pour la commune s'élève à 9 000 a.

#### **Le réseau d'aides :**

Des postes d'enseignants chargés de venir en aide aux enfants en difficulté peuvent être implantés dans les écoles. Malheureusement, pour le secteur d'Eymoutiers, ces postes sont en voie de disparition. Ainsi, après la fermeture il y a quelques années du poste de psychologue scolaire, de la classe de perfectionnement, de la classe d'adaptation, c'est au tour du poste de rééducateur en psychomotricité de disparaître cette année. De plus, avec le départ en formation pour 6 mois du rééducateur en psychopédagogie, les enfants du canton d'Eymoutiers ne peuvent bénéficier d'aucune aide.

#### **Les transports scolaires ;**

Les transports scolaires relèvent de la compétence du Conseil Général. Les circuits sont préparés par les services du Département et le transporteur. La Commune est consultée pour avis.

Les transports sont financés à hauteur de 90 % par le Département, le reste étant pris en charge par la Commune d'Eymoutiers. Dans quelques cas très particuliers, une participation est demandée aux familles.

#### **Travaux :**

Cette année, toutes les gouttières et descentes d'eau ont été remplacées (montant : 29 277 .), la clôture de l'école élémentaire a été refaite (7 792 .), la porte d'entrée remplacée (4 168 e).

Ces dernières années, d'importants travaux ont été réalisés : préau et sanitaires de l'école élémentaire, bureaux de l'école élémentaire, clôtures de l'école maternelle, préau extérieur, restructuration de l'école maternelle

#### **Réhabilitation de l'école élémentaire :**

Un projet de réhabilitation de l'école élémentaire est prêt. Il s'agit de refaire entièrement le second étage du bâtiment : plafonds, sols, électricité, peinture, cloisons ... ainsi que les circulations. Il est également prévu de rendre cet étage accessible aux personnes à mobilité réduite par l'installation d'un ascenseur. Les travaux pourraient débuter dès 2008 et s'étaler sur 2 années.



élément d'une fresque réalisée par les élèves du CM2

### Personnel municipal :

Ménage des classes : Mmes Martine Livet, Denise Barbaud, Joëlle Vergonjeanne, Thérèse Nard  
Restaurant scolaire :

cuisine : M. Daniel Perez, Mmes Annie Degabriel, Thérèse Nard,  
service, vaisselle et nettoyage : Mmes Maryvonne Ringeard, Chantal Chadelaud, Martine Livet, Joëlle Vergonjeanne

Surveillance de la garderie du matin (de 7h30 à 9h) : Mmes Florence Bourneil et Eliane Bourcheix  
Surveillance de l'interclasse : Mme Florence Bourneil

ATSEM : Mmes Solange Pataud et Eliane Bourcheix

### Charges de fonctionnement des écoles en 2006-2007 :

charges liées au personnel communal : 138 000 €  
frais de fonctionnement (chauffage, électricité, entretien des locaux) : 83 300 €  
travaux divers : 7400 €

Il conviendra d'ajouter à ces sommes les frais de fonctionnement de la garderie périscolaire mise en place depuis le mois de mai et de l'accompagnement scolaire qui a démarré récemment.

### La garderie périscolaire :

Le matin, la garderie fonctionne à l'école à partir de 7h30 et est assurée par du personnel municipal.

Le soir, nous avons confié l'organisation de la garderie périscolaire au Centre de Loisirs. Le Centre de Loisirs, qui est installé au Buchou, fonctionne grâce à un partenariat entre la Fédération de Oeuvres Laïques de la Haute-Vienne, l'association la Clé des Champs (qui a pris le relais de l'association Mil' Pat') et la Commune d'Eymoutiers.

Concrètement, les enfants sont pris en charge par les animateurs du centre de loisirs à la sortie des classes, prennent leur goûter à l'école et sont transportés en car jusqu'au Buchou où les parents peuvent les récupérer jusqu'à 18h30.

Comme par le passé, l'accès à la garderie périscolaire est gratuit, les frais de fonctionnement étant pris en charge par la Commune d'Eymoutiers. Cependant, l'adhésion à l'association la Clé des Champs est nécessaire pour la garderie du soir.

**L'accompagnement à la scolarité** (aide aux devoirs) a été mis en place dans le cadre d'un partenariat entre la Fédération de Oeuvres Laïques de la Haute-Vienne et l'Ecole Elémentaire, dans les mêmes conditions que la garderie périscolaire.



### L'école maternelle compte 74 élèves :

Petits : Mme Brigitte Bourg, 29 élèves

Moyens : Mme Marie-Catherine Mougeot, 24 élèves

Grands : Mme Delphine Boule (Directrice), 21 élèves

Les enseignantes sont secondés par 2 employés municipales, les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecole Maternelles) :

Mmes Solange Pataud et Eliane Bourcheix  
De plus depuis plus d'un an, l'école maternelle bénéficie d'un emploi d'auxiliaire de vie scolaire pour la scolarisation d'enfants handicapés.

L'école maternelle d'Eymoutiers scolarise pour sa part 23 enfants des communes voisines. En plus des enfants des communes qui n'ont plus d'école, l'école maternelle d'Eymoutiers, par convention, accueille les enfants de Nedde et Rempnat jusqu'à l'âge de 5 ans.



### Petite enfance

La Communauté de Communes des Portes de Vassivière a créé un Relais Assistantes Maternelles : lieu de ressources pour les familles, lieu de vie, de rencontre et d'animation pour les assistantes maternelles, lieu de formation professionnelle.

Prochainement, un multi accueil sera aménagé dans les locaux du Centre Médico-social, une fois les services installés dans leurs nouveaux locaux de la Maison de la Solidarité





### Le restaurant scolaire :

Le restaurant scolaire a été entièrement restructuré en 1990. Il délivre près de 400 repas par jour. Enfin, en raison de choix anciens, le Collège d'Eymoutiers ne dispose pas d'un service de restauration, les élèves du Collège étant accueillis au restaurant scolaire municipal. Cette situation, presque unique en Haute-Vienne (un seul autre cas), pose le problème du coût de fonctionnement. En effet, malgré une participation forfaitaire du Conseil Général de 30 900 € pour les élèves du collège, le service demeure déficitaire (le repas qui revient à 4,50 € est facturé 2,59 €). L'équipement actuel qui date de 1990, ne répond plus aux normes sanitaires qui ont considérablement évolué : superficie de la cuisine, des réserves, principe de la marche en avant, etc .... Un réaménagement des locaux dans les volumes actuels n'est pas possible, l'espace disponible étant insuffisant. Aussi, une réflexion vient d'être engagée avec le Conseil Général avec pour objectif la construction d'un nouveau restaurant scolaire commun aux 2 collectivités. A suivre.



### Le Collège :

Dans le cadre de la répartition de compétences entre les collectivités dans le domaine scolaire, les Communes n'interviennent pas dans le fonctionnement du Collège.

Cependant, depuis de très nombreuses années, par tradition et choix politique, les communes du canton d'Eymoutiers financent les fournitures scolaires des élèves du Collège (cahiers, classeurs, copies, papier pour photocopies, ....)

Montant pour 2006/2007 : 4 000 € répartis au prorata des élèves de chaque commune.

Par ailleurs, le Collège utilise les installations sportives de la Commune ou de la Communauté de Communes. Ainsi, depuis sa construction la Halle des Sports est mise à la disposition des enseignants d'éducation sportive pour laquelle le Conseil Général a versé en 2007 une participation de 23 519 €.

Enfin, pour favoriser la pratique sportive au collège le mercredi après-midi, le Conseil Municipal vote une subvention de 1 500 € à l'Association Sportive du Collège et ouvre le restaurant scolaire le mercredi à midi.

La Commune d'Eymoutiers est représentée au Conseil d'Administration du Collège.

### Autres services :

Les élèves des écoles et du collège peuvent bénéficier des services d'autres structures :  
**la Bibliothèque des Portes de Vassivière** (qui accueille ses lecteurs dans 5 bibliothèques et 5 points relais) offre d'importantes possibilités de lecture et de documentation

**l'école de musique**, compétence de la Communauté de Communes, permet aux enfants de tous âges de s'initier à la musique et d'apprendre un instrument. La Communauté de Communes apporte une aide de 50%.

**le centre de loisirs**, désormais installé au Buchou, accueille les enfants le mercredi et durant toutes les vacances de 7h30 à 18h30.

**les associations sportives** permettent aux enfants de découvrir le football, le badminton, le judo, la canoë-kayak ...